
Ces chômeurs invisibles

Alexandre Mirlicourtois le 05/11/2020

Les commentaires sur le chômage se limitent le plus souvent aux seules oscillations de la courbe des demandeurs d'emploi de la catégorie A, pour être précis des personnes sans emplois tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (comme le nombre de candidatures envoyées), à la recherche d'un emploi, quel soit le type de contrat, et immédiatement disponibles. Selon cette définition stricte, un peu moins de 3,7 millions de chômeurs ont été recensés au 3e trimestre en France métropolitaine. Un chiffre en baisse de 11,5% par rapport aux trois mois précédents, mais nettement en hausse par rapport à la moyenne de 2019. Près de 7 millions de chômeurs. En ayant une vision plus large, c'est-à-dire en intégrant maintenant les personnes qui ont une activité réduite, bref tous ceux qui sont en sous-emploi et qui voudraient travailler plus, le baromètre n'indique plus du tout la même chose. Le nombre de chômeurs est dans ce cas de figure plus proche de 6 millions que de 4. Quant à l'amélioration du troisième trimestre, elle est vraiment très relative. Mais même cette vision élargie est en partie tronquée : d'abord, ces chiffres n'intègrent pas les personnes inscrites à Pôle emploi dispensées de recherche d'emploi parce que 1) malades, en formation, etc. et 2) parce que les DOM ne sont pas intégrés. Une fois redressés, les chiffres du chômage se rapprochent alors de la barre des 7 millions de personnes et les dégâts de la crise de la Covid-19 sont parfaitement visibles avec 311 000 chômeurs de plus en septembre qu'en janvier. Surtout, une tendance lourde se dessine : les catégories B, C, D, E (ces chômeurs invisibles en quelque sorte) représentent une part croissante des inscrits à Pôle emploi, près de 45% fin 2019. En dix ans, c'est près de 8 points de plus. Le temps passé au chômage s'allonge. La seule approche en matière de dénombrement des chômeurs est en outre réductrice. Premier complément d'information, le temps passé au chômage. Il est possible de concevoir le chômage comme une file d'attente. Une file d'attente qui s'allonge d'autant que la probabilité de sortie du chômage diminue. Et du coup, l'ancienneté, la durée moyenne d'inscription des chômeurs ne cesse de s'allonger et atteint désormais près de 660 jours, soit près de deux ans. On se rapproche ici de la durée maximale d'indemnisation (730 jours pour les moins de 53 ans). Une ancienneté record à mettre au regard avec celui de la durée moyenne d'inscription des sortants. A 330 jours en septembre dernier, le temps passé au chômage pour ceux qui en sorte n'est pas loin non plus de son pic historique. Or, ce n'est plus à démontrer, la durée de la privation d'emploi diminue la probabilité de retour à l'emploi. 1 sortie sur 5 liée à une décision administrative. Le durcissement des règles d'indemnisation par le régime d'assurance-chômage intervenu au 1er novembre 2019 risque en outre de faire passer nombre de demandeurs d'emploi du régime de l'indemnisation, conçue pour aider la recherche d'emploi, à celui de l'assistanat. Diriger les chômeurs plus rapidement vers les minimas sociaux, c'est aussi compromettre leur retour à l'emploi. Mais il y a une autre dimension à prendre en compte : le motif de la sortie. Or, elles sont de plus en plus les conséquences de décisions administratives (défaut d'actualisation ou radiations). Plus de la moitié des sortants rejoignent un emploi au moment de leur sortie des listes de Pôle emploi en 2007. C'est aujourd'hui nettement moins de la moitié alors que les sorties administratives sont à l'origine de plus d'une sortie sur cinq. La hausse des sorties pour formation, retraite, abandon de la recherche d'emploi sont en hausse également. Multiplication des chômeurs invisibles, allongement du temps passé au chômage, baisse de la chance de sortir des listes de Pôle emploi et encore plus avec un travail, c'est aussi ça les chiffres du chômage.